

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 12 février 2011

Arrêté du 11 février 2011 portant délégation de signature (cabinet)

NOR : ETSC1104374A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 14 novembre 2010 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 14 novembre 2010 relatif à la composition du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2010 portant nomination au cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation permanente est donnée à M. François-Xavier Selleret, directeur adjoint du cabinet, chef du pôle santé, et à M. Franck Morel, directeur adjoint du cabinet, chef du pôle travail-emploi, à l'effet de signer, au nom du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets, en ce qui concerne les affaires pour lesquelles délégation n'a pas été donnée aux personnes désignées aux 1^o et 2^o de l'article 1^{er} du décret du 27 juillet 2005 susvisé.

Art. 2. – Le présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 février 2011.

XAVIER BERTRAND